



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2009  
Français  
Original : anglais

### Commission du développement social

#### Quarante-huitième session

3-12 février 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
  - a) Thème prioritaire : l'intégration sociale;
  - b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux :
    - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées;
    - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse;
    - iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002);
    - iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille;
  - c) Nouvelles questions : mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes.
4. Questions relatives au programme et questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de la Commission.
6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session.



## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose que la Commission élit parmi les représentants de ses membres, au début de la 1<sup>re</sup> séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, un ou plusieurs vice-présidents et, s'il y a lieu, d'autres membres du Bureau. Conformément à la pratique établie, la Commission élira un président et quatre vice-présidents et les fonctions de rapporteur seront confiées à un des vice-présidents (le Vice-Président-Rapporteur).

En application de l'alinéa c) de la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tient, immédiatement après la clôture de chacune de ses sessions ordinaires, la 1<sup>re</sup> séance de sa session ordinaire suivante, à la seule fin d'élire le président et les autres membres du Bureau de cette session. Par conséquent, le 13 février 2009, immédiatement après la clôture de sa quarante-septième session, la Commission a tenu la 1<sup>re</sup> séance de sa quarante-huitième session, à laquelle elle a élu par acclamation M. Leslie Kojo Christian (Ghana) Président; et M. Miloslav Hetteš (Slovaquie), M. Christian Sieber (Suisse), M<sup>me</sup> Shoko Fujimoto (Japon) et M<sup>me</sup> Connie Taracena Secaira (Guatemala) Vice-Présidents.

À la séance d'ouverture de sa quarante-huitième session, le 3 février 2010, la Commission confiera les fonctions de rapporteur à un des vice-présidents.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, après avoir élu son bureau, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la quarante-huitième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2009/244.

Le projet d'organisation des travaux de la quarante-huitième session de la Commission (voir annexe I) a été élaboré conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les délais prescrits et compte tenu des services de conférence mis à la disposition de la Commission. Le calendrier est provisoire et indicatif: si la Commission achève l'examen d'un point plus tôt que prévu, elle souhaitera peut-être passer immédiatement au point suivant.

La Commission doit se réunir du mercredi 3 février au vendredi 12 février 2010. Des dispositions ont été prises pour qu'elle tienne des séances le matin et l'après-midi: les séances du matin se tiendront de 10 à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 à 18 heures.

#### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux (E/CN.5/2010/1)

### **3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

Conformément à la résolution 55/46 de l'Assemblée générale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session

extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », la Commission entreprendra une évaluation régulière de l'application des engagements pris à Copenhague et des initiatives adoptées à Genève. À sa quarante-huitième session, elle tiendra une table ronde de haut niveau pour observer le quinzième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2010/3)

#### **a) Thème prioritaire : l'intégration sociale**

Dans sa résolution 2008/19 du 24 juillet 2008, le Conseil économique et social a décidé que la session d'examen et la session directive du cycle 2009-2010 seraient consacrées à l'intégration sociale, compte tenu de son rapport avec l'élimination de la pauvreté, le plein emploi et un travail décent pour tous. La Commission a examiné ce thème à sa quarante-septième session en 2009 et achèvera le cycle biennal par l'adoption, à sa quarante-huitième session, de recommandations pratiques concernant les mesures à prendre en la matière. Elle sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le thème prioritaire pour la session directive du cycle 2009-2010.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'intégration sociale (E/CN.5/2010/2)

#### **b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux**

**i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées**

**ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse**

**iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)**

**iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille**

La Commission examinera les questions relatives à la situation de groupes sociaux. La Rapporteuse spéciale de la Commission du développement social chargée d'étudier la situation des personnes handicapées fera un exposé oral.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2010/6)

Rapport du Secrétaire général sur les résultats du premier cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) (E/CN.5/2010/4)

#### **c) Nouvelles questions**

Dans sa résolution 2006/18, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire le point de l'ordre du jour intitulé « Nouvelles questions » au programme

de travail de la Commission. Les membres du Bureau, en consultation avec les groupes régionaux, ont convenu que les débats de la quarante-huitième session tenus à ce sujet auraient pour thème « Mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes ». Le Secrétariat fournira une note afin de faciliter les débats.

**Documentation**

Note du Secrétariat sur les mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes (E/CN.5/2010/8)

**4. Questions relatives au programme et questions diverses**

**Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013**

La Commission sera saisie du cadre stratégique proposé relativement au développement social établi par le Secrétariat pour l'exercice biennal 2012-2013.

**Documentation**

Document de séance sur le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 relativement au sous-programme 3 (Politiques sociales et développement social) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) (E/CN.5/2010/CRP.1)

**5. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-neuvième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

**Documentation**

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de la Commission (E/CN.5/2009/L.1)\*

**6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session**

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission soumettra au Conseil un rapport sur les travaux de sa quarante-huitième session.

**Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session (E/CN.5/2010/L.2)\*

---

\* Ces documents seront présentés pendant la session.

## Annexe I

## Projet d'organisation des travaux (3-12 février 2010)

Date	Point de l'ordre du jour	Documentation/programme
<b>Semaine du 3 au 5 février 2010</b>		
<b>Mercredi 3 février</b>		
Matin	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élection du Bureau</li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (E/CN.5/2010/1)</li> <li>3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Thème prioritaire : l'intégration sociale</li> <li>b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux :                   <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées</li> <li>ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse</li> <li>iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)</li> <li>iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille</li> </ol> </li> </ol> </li> </ol>	<p>Présentation de la documentation se rapportant aux points 3, 3 a) et 3 b)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'intégration sociale (E/CN.5/2010/2)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2010/3)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2010/6)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les résultats du premier cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) (E/CN.5/2010/4)</p> <p>Présentation des résultats du forum de la société civile tenu le 2 février 2010</p> <p>Débat général</p>
Après-midi	3 a) (suite)	Table ronde de haut niveau organisée pour observer le quinzième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995
<b>Jeudi 4 février</b>		
Matin	3 a) (suite)	Table ronde de haut niveau consacrée à l'intégration sociale
Après-midi	3 a) (suite)	Exposé de la Coordinatrice exécutive du Programme des Volontaires des Nations Unies sur le thème du volontariat et de l'inclusion sociale (E/CN.5/2010/CRP.1)
Débat général		
<b>Vendredi 5 février</b>		
Matin	3 a) (fin) 3 b) (suite)	Débat général Exposé de la Rapporteuse spéciale chargée d'étudier la situation des handicapés
Après-midi	3 b) (suite)	Débat général

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
<b>Semaine du 8 au 12 février 2010</b>		
<b>Lundi 8 février</b>		
Matin	3 b) ( <i>fin</i> )	Débat général
Après-midi	3 c)	Introduction et débat général Note du Secrétariat sur les mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes (E/CN.5/2010/8)
<b>Mardi 9 février</b>		
Matin	3 a) et 3 b)	Consultations officielles <b>(pas de séance plénière)</b> <b>13 heures : dernier délai pour le dépôt des projets de proposition</b>
Après-midi	3 a) et 3 b)	Consultations officielles <b>(pas de séance plénière)</b>
<b>Mercredi 10 février</b>		
Matin	4. Questions relatives au programme et questions diverses	Cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 relativement au sous-programme 3 (Politiques sociales et développement social) (E/CN.5/2010/CRP.1)
	3 a) et 3 b)	Consultations officielles
Après-midi	3 a) et 3 b)	Consultations officielles <b>(pas de séance plénière)</b>
<b>Jeudi 11 février</b>		
Matin	3 a) et 3 b)	<b>Présentation des projets de proposition</b>
		Consultations officielles
Après-midi	3 a) et 3 b)	Consultations officielles <b>(pas de séance plénière)</b>
<b>Vendredi 12 février</b>		
Matin et après-midi	5. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de la Commission	<i>Prise de décisions sur les projets de proposition</i> Adoption de l'ordre du jour provisoire de la session suivante
	6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session	Adoption du rapport Clôture de la session <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Conformément à la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tiendra, immédiatement après la clôture de sa quarante-huitième session, la 1<sup>re</sup> séance de sa quarante-neuvième session, à la seule fin d'élire le président et les autres membres du Bureau de cette session, en application de l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.

## Annexe II

### Composition de la Commission du développement social à sa quarante-huitième session (2010)

(46 membres; mandat de quatre ans)

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session</i>
1. Albanie	2013
2. Allemagne	2012
3. Andorre	2011
4. Argentine	2012
5. Arménie	2012
6. Bénin	2011
7. Brésil	2013
8. Cameroun	2011
9. Chine	2013
10. Cuba	2011
11. Égypte	2011
12. El Salvador	2012
13. Émirats arabes unis	2011
14. Espagne	2011
15. États-Unis d'Amérique	2012
16. Éthiopie	2013
17. Fédération de Russie	2012
18. France	2012
19. Gabon	2013
20. Ghana	2012
21. Guatemala	2012
22. Haïti	2013
23. Inde	2011
24. Iran (République islamique d')	2013
25. Italie	2013
26. Jamaïque	2011
27. Japon	2012
28. Lesotho	2013
29. Maurice	2013
30. Mexique	2011
31. Namibie	2011
32. Népal	2011
33. Nigéria	2012
34. Pakistan	2012
35. Pays-Bas	2013

---

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session</i>
36. Philippines .....	2013
37. Qatar .....	2013
38. République de Corée .....	2012
39. Sénégal .....	2012
40. Slovaquie .....	2011
41. Soudan .....	2012
42. Suède .....	2013
43. Suisse .....	2013
44. Turquie .....	2011
45. Venezuela (République bolivarienne du) .....	2013
46. (Vacance – Groupe des États d'Europe orientale) .....	2013

---